



## Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers & Le droit de la famille français, algérien et marocain

Le CICADE (Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus) organise à Montpellier une session de formation de trois jours en **droit des étrangers** et en **droit international de la famille**. Celle-ci aura lieu du **7 au 9 décembre 2009**. Le coût de la session s'élève à 450 € par personne inscrite. Le nombre de participants sera limité à quinze personnes. Pour vous inscrire, veuillez nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint complété.

### Programme

#### Première partie :

##### Les conditions d'entrée et de séjour en France des ressortissants étrangers non communautaires

#### **Introduction :**

- ▶ Le cadre juridique applicable : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Convention de Schengen...
- ▶ La distinction entre le statut des étrangers communautaires et des étrangers non communautaires.

#### **I - Les conditions d'entrée sur le territoire français.**

#### **II - Les principaux titres de séjour prévus par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :**

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de résident.
- ▶ La carte de séjour portant la mention "compétences et talents".
- ▶ La carte de séjour portant la mention "retraité".

#### **III - Les principales catégories énoncées par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :**

- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- ▶ L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- ▶ Les statuts particuliers : visiteur, étudiant, stagiaire, scientifique, profession artistique et culturelle, étranger ayant une activité professionnelle, étranger bénéficiant de la protection subsidiaire, réfugié, apatride.

#### **IV - Les régimes spéciaux :**

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

#### **V - Le regroupement familial.**

#### Deuxième partie :

##### Le droit de la famille français, algérien et marocain

#### **Introduction :**

- ▶ Présentation des codes de la famille.
- ▶ Définition du statut personnel.
- ▶ Le cadre juridique du droit de la famille international.
- ▶ L'exequatur.

#### **I - Le mariage en France, en Algérie et au Maroc.**

- ▶ Les conditions de fond du mariage (consentement, âge légal ...).
- ▶ Les conditions de forme du mariage (tuteur matrimonial, contrat de mariage...).
- ▶ Le mariage mixte.
- ▶ Le mariage civil et coutumier.
- ▶ Le mariage par mandat.
- ▶ Le mariage consulaire.
- ▶ Le mariage polygamique.

#### **II - La dissolution du mariage en France, en Algérie et au Maroc.**

- ▶ Les différentes formes de divorce.
- ▶ La répudiation.
- ▶ La garde des enfants et la tutelle.
- ▶ La sortie du territoire des enfants.

#### **III - La filiation en France, en Algérie et au Maroc.**

- ▶ L'établissement de la filiation.
- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.
- ▶ La Kafala.

#### Troisième partie :

##### Cas pratiques



## Bulletin d'inscription

**Session de formation intitulée : Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers  
&  
Le droit de la famille français, algérien et marocain**

**Date de la formation :** du 7 au 9 décembre 2009.

**Durée de la formation :** 19 heures 30 réparties sur 3 jours.

**Coût de la formation :** 450 € TTC.

Si vous souhaitez participer à cette session, remplissez ce formulaire et renvoyez-le au :

**CICADE – 28 rue du Faubourg Boutonnet – 34090 Montpellier**

|  |  |
|--|--|
| <b>Nom</b>                                   |  |
| <b>Prénom</b>                                |  |
| <b>Date de naissance</b>                     |  |
| <b>Adresse personnelle</b>                   |  |
| <b>Tél.</b>                                  |  |
| <b>Adresse électronique</b>                  |  |
| <b>Profession</b>                            |  |
| <b>Organisme employeur</b>                   |  |
| <b>Adresse</b>                               |  |
| <b>Tél.</b>                                  |  |
| <b>Lieu de travail<br/>(adresse et tél.)</b> |  |

*Cochez l'une des mentions ci-dessous :*

- Inscription au titre de la formation permanente  
 Inscription à titre individuel